


A photograph of two people standing in a field of tall grass or crops, looking towards a sunset. The sun is low on the horizon, creating a warm, orange glow. The people are silhouetted against the bright light of the setting sun.

**Les services-conseils
en agriculture,
l'expérience québécoise**

**Présenté à la conférence *Excellence 2001*
du Conseil canadien de la gestion d'entreprise
agricole**


**Par Gratien D'Amours
Vice-président général de l'Union des producteurs
agricoles**

A photograph of two people standing in a field of tall, golden-brown crops, likely corn, at sunset. The sun is low on the horizon, creating a warm, orange glow. The people are silhouetted against the bright light of the setting sun. The overall mood is serene and contemplative.

L'expérience québécoise
des services-conseils en agriculture : un moyen
privilegié pour nous de favoriser l'excellence

Pourquoi?

- **L'encadrement technique et professionnel est un des piliers fondamentaux à privilégier à l'intérieur de toute stratégie de développement**
- **Les services-conseils sont des mesures vertes pour l'OMC**
- **Ils jouent un rôle déterminant quant à la place de nos produits sur les marchés**
- **Ils permettent de s'ajuster et de s'adapter rapidement aux changements**



**l'Accord de principe des ministres de
l'Agriculture de l'été dernier**

- **Reconnaît que les gouvernements
devront :**
 - **aider les agriculteurs à s'adapter à un
environnement en constant
changement**
 - **fournir aux agriculteurs, les outils
nécessaires à la réussite, afin qu'ils
puissent mieux évaluer leur situation
et choisir les solutions qui leur
conviennent**



Quels seront les bénéfices?

- **L'autonomie des agriculteurs**
- **Une meilleure intégration des pratiques agroenvironnementales de conservation**
- **Des progrès appréciables sur le plan de l'environnement et de la salubrité des aliments**

Les caractéristiques du modèle québécois

■ Une stratégie commune

- optimisant les ressources humaines et financières
- éliminant les dédoublements inutiles et coûteux
- assurant une gestion plus coordonnée et plus économique
- créant un contexte favorable à la créativité et à l'innovation

Les caractéristiques du modèle québécois

- **Une offre de services accessible à tous**
 - assurant la qualité partout sur le territoire
 - éliminant les disparités régionales
- **Le suivi des connaissances**

Les caractéristiques du modèle québécois

■ Des services impartiaux

- permettant à la collectivité agricole de se développer en fonction de ses choix stratégiques
- assurant une plus grande autonomie des agriculteurs et des agricultrices afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées et judicieuses

Les caractéristiques du modèle québécois

- **Une approche multidisciplinaire et une vision globale**
 - répondant aux impératifs de la production agricole
 - intégrant diverses notions relatives à la filière
 - pouvant répondre à l'ensemble des réalités de l'entreprise

Les caractéristiques du modèle québécois

■ **Le maillage des services-conseils**

- **branché sur les domaines de la recherche et de la formation**
- **s'appuyant sur des courroies de transmission efficaces et performantes**
- **assurant le transfert des connaissances et du savoir aux producteurs**
- **permettant aux agriculteurs et aux conseillers de faire connaître leurs besoins**

Les caractéristiques du modèle québécois

■ **Des producteurs plus autonomes**

- **qui contrôlent la destinée de leur entreprise**
- **qui sont indépendants au regard de la prise de décision**
- **qui possèdent une formation plus poussée**
- **qui ont accès à une meilleure qualité de l'information**

Les caractéristiques du modèle québécois

- **Des producteurs plus « influents »**

- qui sont au centre des propositions et initiatives touchant les domaines influençant la qualité et l'offre des services-conseils
- qui tiennent compte des choix stratégiques adoptés par la collectivité agricole (ex. : ferme familiale, agriculture durable, occupation du territoire, conquête des marchés)

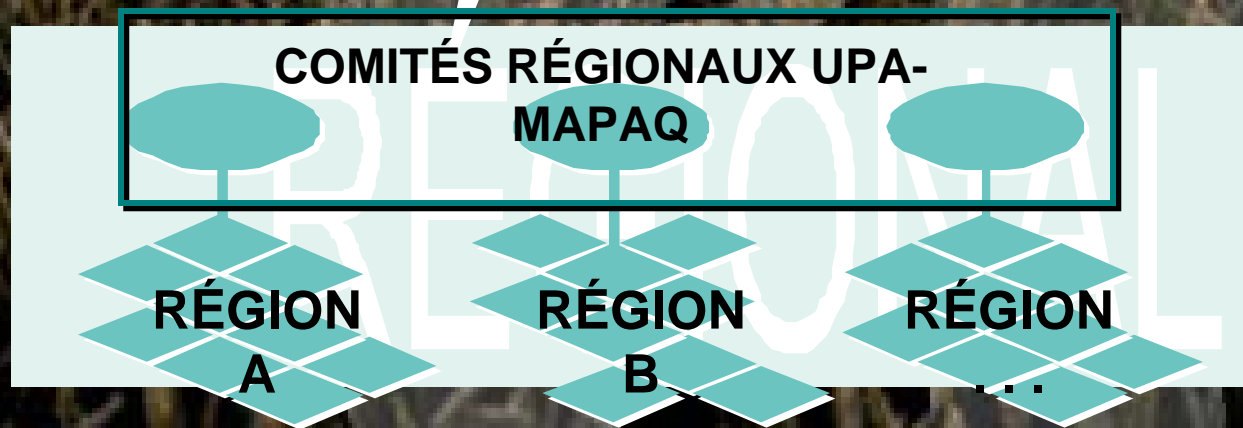
Entente conjointe entre l'UPA et le MAPAQ de 1998

- **Elle contient les principes recherchés**
 - la diversité des services
 - une approche globale par des équipes multidisciplinaires
 - des services-conseils branchés sur la recherche et la formation
 - des services neutres
 - l'accessibilité pour tous
 - une plus grande implication des utilisateurs

Entente conjointe entre l'UPA et le MAPAQ de 1998

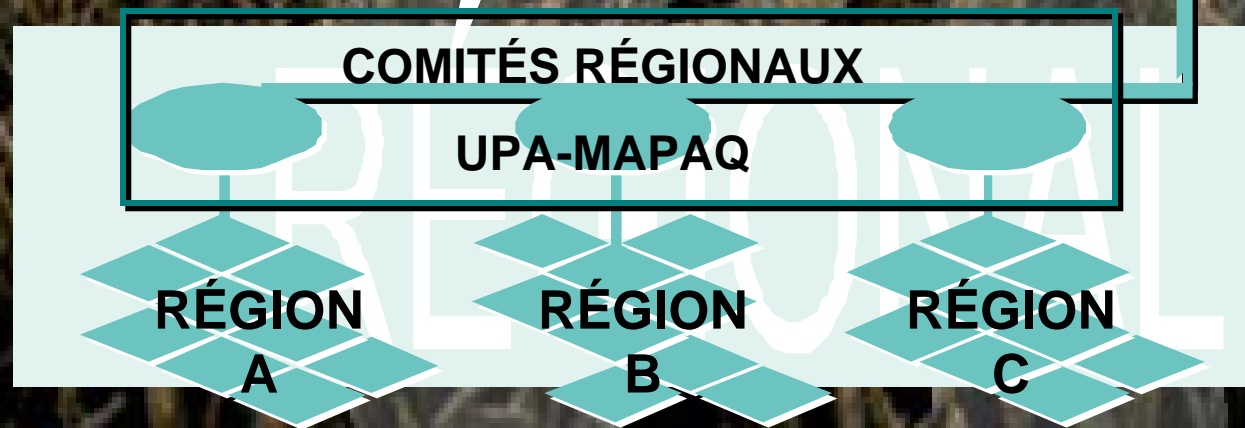
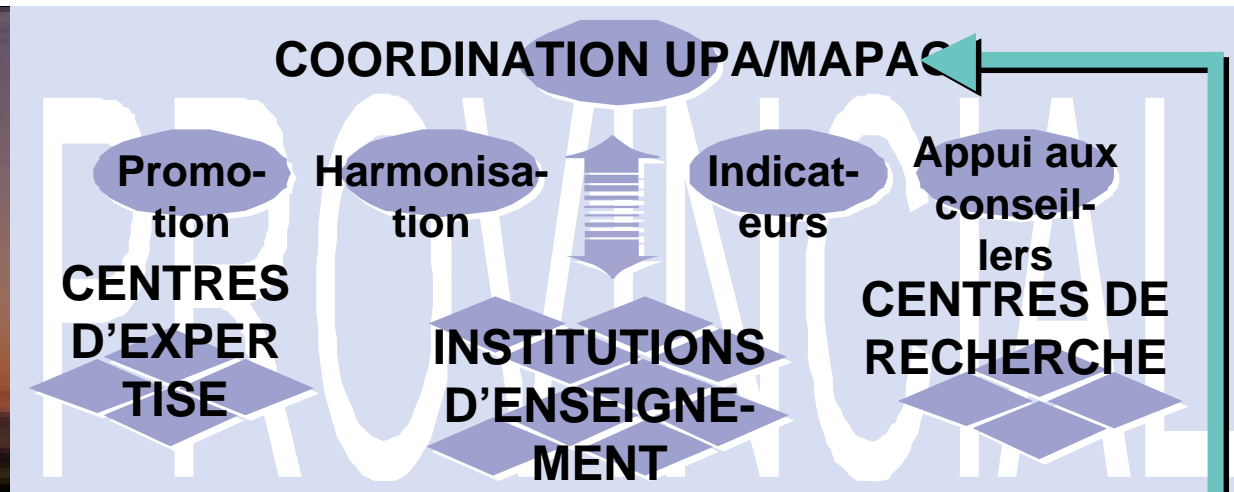
- **Elle aura permis :**
 - de freiner l'hémorragie au regard des sommes investies dans les services-conseils par le gouvernement
 - d'envisager l'avenir sous le signe du développement
 - une offre de services-conseils non liés à des intérêts commerciaux
 - une livraison des services sur une base régionale
 - une voix au chapitre pour les producteurs et productrices

Vision d'avenir de l'organisati on des services- conseils non liés en agriculture au Québec



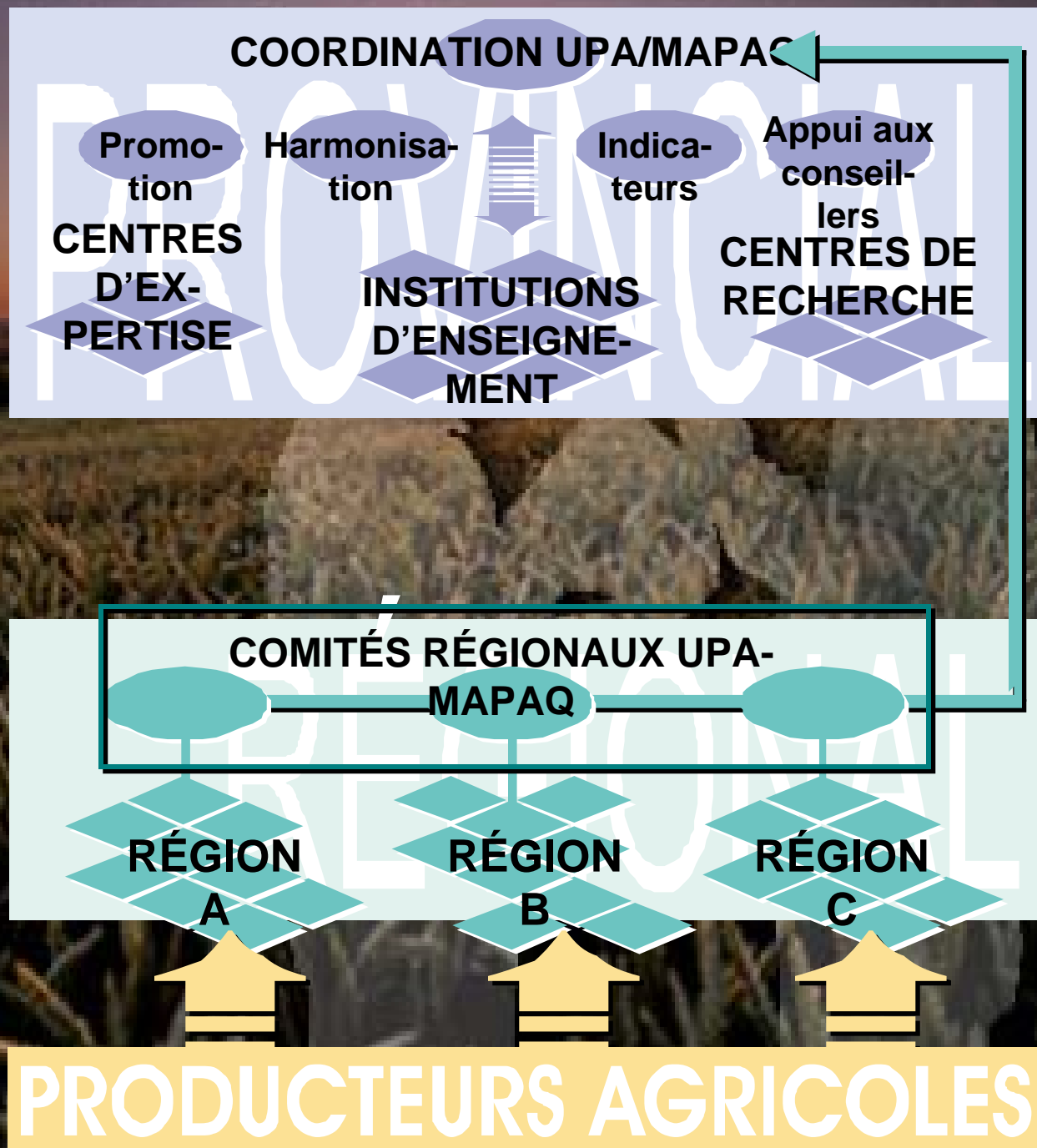
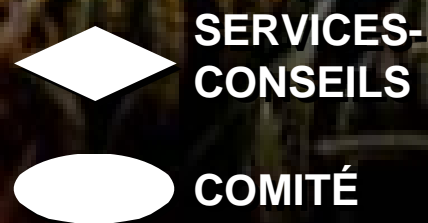
PRODUCTEURS AGRICOLES

Vision d'avenir de l'organisation des services- conseils non liés en agriculture au Québec

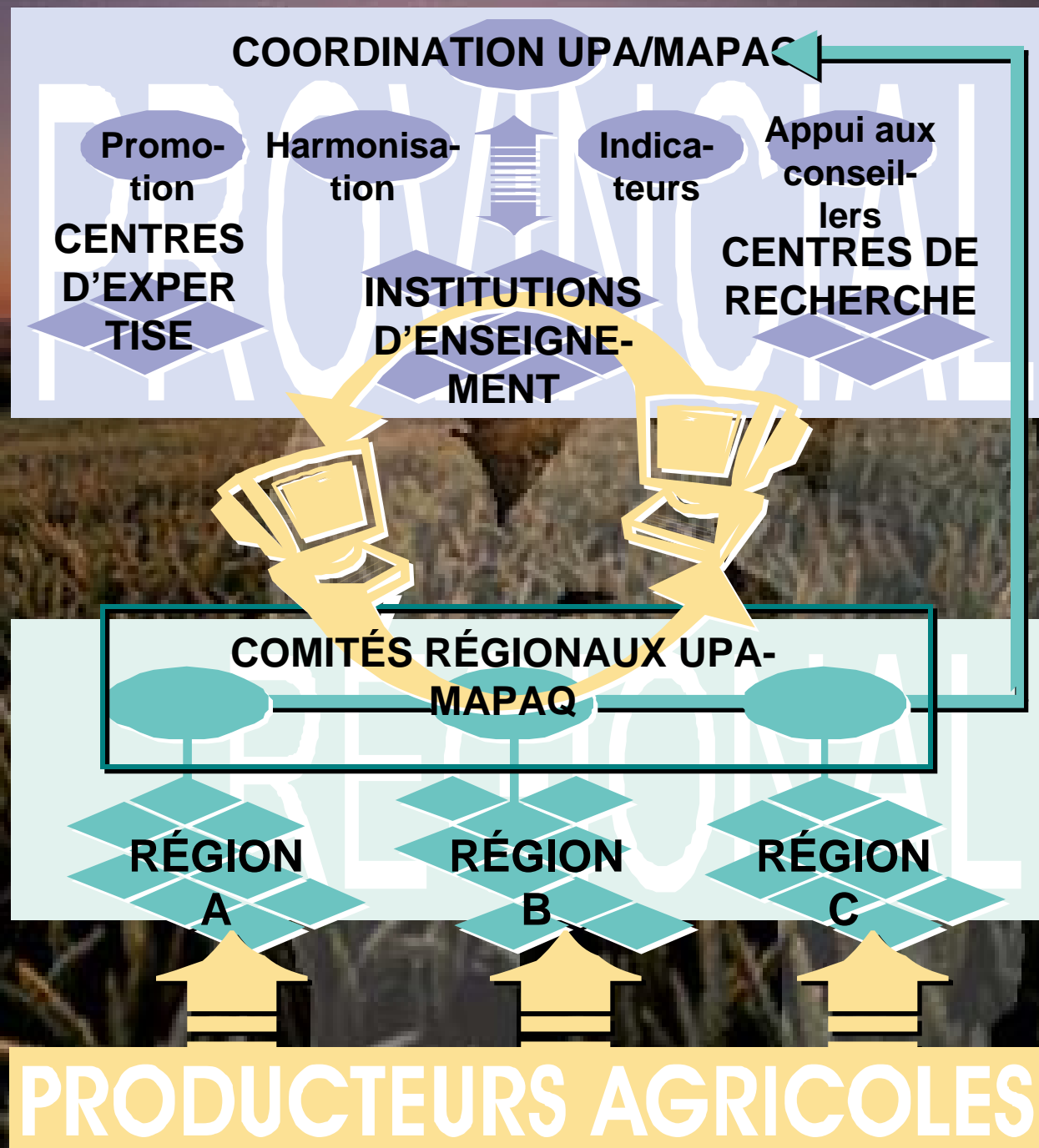


PRODUCTEURS AGRICOLES

Vision d'avenir de l'organisation des services- conseils non liés en agriculture au Québec



Vision d'avenir de l'organisati on des services- conseils non liés en agriculture au Québec



**Le réseau
des
services-
conseils en
agriculture
au Québec**



PRODUCTEURS AGRICOLES

